

TRIATHLON EN SALLE B/M TERRITORIAL
Le mercredi 23 février 2022 à NANTES
Salle Pierre Quinon - Bd Guy Mollet



Protocole sanitaire mis en place par le responsable du Stadium P. Quinon :

- Pass sanitaire obligatoire pour toutes les personnes de plus de 12 ans et 2 mois.
- Concernant les élèves de moins de 12 ans et 2 mois, il est fortement conseillé qu'ils fassent un autotest avant de venir.
- Port du masque obligatoire sur l'ensemble du site (il ne pourra être enlevé que dans la pratique)

QUALIFICATIONS : voir tableau des derniers qualifiés ci-dessous, il n'y a pas à confirmer les engagements mais il faut supprimer les absents sur Usport dans la liste des inscrits à partir de lundi 10 janvier jusqu'à lundi 21 février à 12h. **Tout changement après cette date** est à envoyer à l'U.G.S.E.L. Territoriale par mail : ugselpl@saumur.net.

REGLEMENT : Celui de l'U.G.S.E.L. Nationale sera appliqué pour ce championnat.
Application du règlement du Livret Territorial 2021-2022

JURY : En Individuels : Aide aux jurys

Par équipes : 1 Juge adulte + 1 Juge élève par établissement ayant une ou 2 équipes.
2 juges adultes + 1 juge élève par établissement ayant 3 équipes ou plus.

Merci de nous donner à l'avance les noms des juges élèves et des juges adultes présents, cela pour gagner du temps le jour de la compétition.

Ces juges élèves et adultes seront réunis à 9h45 pour la répartition des tâches.

RAPPEL pour le National : une AS ayant 1 ou 2 équipes qualifiées devra présenter un « jeune officiel formé ». Une AS ayant 3 équipes ou plus qualifiées devra en présenter 2.

Composition du JURY :

Directeur de la Réunion et micro	Stéphane BARRAS
Contrôle Pass sanitaires	Stéphane BARRAS - Paul GUIN - Julian JONFAL - Nicolas MARZIN
Matériel	Luc LETOURNEAU (FFA)
Juge Arbitre général	Jacques FIEVRE
Juges Arbitres	Jacques GAIGNARD (Lancers) - St Louis JALLAIS Paul GUIN (Sauts) - St Joseph VALLET Samuel AUNEAU (Courses) – La Perverie NANTES
Mise en place des Juges élèves	Jacques GAIGNARD - St Louis JALLAIS
Starters + mise en place des séries	Alfred CAHIER (FFA) + Olivier BOSSY (FFA) + Dominique RONGEARD St Gab/St Michel ST LAURENT/SEVRE
Chrono électrique	Jean-Jacques MOREAU (FFA) + Patrick RIDEAU (FFA) St Louis LA ROCHE/YON
Mise en place des haies et Arrivée des 1000 m	Jean Bosco ST MACAIRE St Jacques LA MOTHE ACHARD
Juge à l'Arrivée	St Jacques LA MOTHE ACHARD
Hauteur salle principale	Maël CHAUVIN - St Paul PALLUAU – Chef de plateau Ste Philomène COUERON
Sautoir A (Longueur 1)	Valentin LEBIHAN - CHAMPTOCEAUX - Chef de plateau Loïc SUTEAU - ASS BEAUPREAU Ludovic SCHAUB - Ste Ursule LUCON

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

Sautoir B (Longueur 2)	St Paul PALLUAU - Chef de plateau St Martin BENET St Gabriel/St Michel ST LAURENT/SEVRE
Sautoir C (Triple Saut) + Longueur 3 en fin de chaque catégorie	St Joseph VALLET - Chef de sautoir St Jacques MOUTIERS LES MAUXFAITS
Perche	Samuel AUNEAU – La Perverie NANTES
Poids MF salle principale Poids BG salle annexe + Sécurité 1000 m	St Benoît CHAMPTOCEAUX St Nicolas TIFFAUGES
Poids BF salle principale Poids MG salle annexe	Ste Marie CHAVAGNES EN PAILLERS - Chef de jury St Joseph CHEMILLÉ
Poids MF salle annexe Poids BG salle principale + Sécurité 1000 m	St Paul PALLUAU St Joseph VALLET
Poids BF salle annexe Poids MG salle principale	Alexandre DALLEY - St Louis LA ROCHE/YON ASS BEAUPREAU
Navettes	Juges élèves
Gestion des navettes	Jacques GAIGNARD - St Louis JALLAIS
Gestion de la sécurité et de la propreté	Paul GUIN - St Joseph VALLET

Secrétariat : Cindy ROBERT - Christine DEMELLIER.

Attention : consignes importantes :

Seules les pointes de 6 mm sont autorisées dans les 2 salles.

Pour les cars : ils pourront stationner sur le boulevard des Tribunes (à côté de l'hippodrome à 500m à pied en coupant par l'espace nommé "Tir au Pigeon") après avoir déposé les élèves/athlètes et encadrants devant le stadium

AUCUNE MODIFICATION NE SERA PRISE APRES 9H45

Si besoin le matin avant 9h45 ou la veille : Cindy ROBERT : 06-62-45-89-60

Tous les Juges des Etablissements qui ne sont pas mentionnés dans le jury ci-dessus sont à la disposition du Directeur de la réunion.

TOUS LES ETABLISSEMENTS doivent être présents dès 9 h 30.

QUALIFICATION au NATIONAL : Tout athlète doit participer aux championnats territoriaux dans la discipline pour laquelle il vise une qualification au National. En cas d'absence, les performances départementales ne seront prises en compte que si nous avons une demande de qualification exceptionnelle accompagnée d'une attestation du Chef d'Etablissement déposée le jour de la Compétition. Seuls justificatifs acceptés : certificat médical ou copie de convocation à un examen.

Equipes Benjamins et Minimes : La composition de l'équipe est automatique comme pour le Cross.

- Une équipe peut se composer de 5 athlètes au maximum et de 4 au minimum de la même catégorie. Le classement se fera sur 4 seulement.

- En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le total des points de l'équipier classé 4ème puis 3ème et ainsi de suite.

Épreuves :

- Les concurrents doivent participer à trois épreuves : une course, un saut et un lancer de poids.

- Dans les catégories Minimes (**Garçons et Filles**), les athlètes ont le choix entre 2 courses de haies avec intervalles différents. **Merci de nous préciser l'intervalle choisi pour le 21 février (MF : 7,50 m ou 8 m - MG : 8 m ou 8,50 m)**

- Sauts horizontaux + poids : 4 essais mesurés uniquement (pas d'échauffement)

Prévoir adhésif pour la hauteur si besoin, la craie est interdite.

Les résultats seront sur le site de l'UGSEL Pays de la Loire : www.ugselpdl.fr dès le mercredi soir à partir de 20h.

Points des derniers qualifiés :

	Individuels	Equipes
BF	65	226
BG	70	251
MF	65	241
MG	70	231